



## COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

### BADMINTON CLUB QUISSAC

**OBJET DE LA RÉUNION :** Assemblée générale annuelle ordinaire

**DATE :** 20/05/2025

**MEMBRES PRÉSENTS :** 17

**MEMBRES REPRÉSENTÉS :** 22 (procurations ci-annexées)

**MEMBRES ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :** 36

**MEMBRES NON CONVOQUÉS :** Aucun

**PRÉSIDENT DE SÉANCE :** Matthieu ALBERTI-CRUZ

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Thomas FRANCO

---

Matthieu ALBERTI-CRUZ préside l'assemblée. Le président ouvre la réunion à 18h50.

Le président souhaite la bienvenue et remercie les présents. Il rappelle que le CA a dû faire de trop nombreuses relances pour obtenir le nombre d'adhérents présents et représentés ce jour. Il rappelle également l'importance de l'assemblée générale et la déception du conseil d'administration quant à la proportion de réponses obtenues.

Le secrétaire énonce l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du rapport moral 2024/2025 de l'association
- Projection de l'activité 2025/2026 de l'association
- Approbation du rapport financier 2024/2025 de l'association
- Propositions d'affectation du résultat
- Approbation de modification des statuts : siège social
- Questions diverses
- Elections des membres du conseil d'administration

## - Rapport moral 2024/2025

Le président présente l'association fondée au 01/06/2023, immatriculée en préfecture et à l'INSEE. L'association est détentrice d'un contrat d'assurance adapté (Allianz Quissac). L'association a toujours une convention avec le collège pour le prêt de poteaux et une convention avec la communauté des communes pour l'utilisation du gymnase. Elle est en contact avec la communauté des communes pour le lieu de pratique et avec la mairie de Quissac pour les demandes de subvention.

Le président remercie la mairie de Quissac pour le prêt de la salle où nous sommes.

L'assemblée est informée qu'une demande officielle a été formulée auprès de la communauté des communes pour obtenir un espace de stockage pour de futurs poteaux neufs achetés par l'association. Une nouvelle discussion a également eu lieu au sujet du retrait de la cage de handball dangereuse durant la pratique du badminton et inutilisée par les autres usagers de la halle des sports. Pour le stockage, il n'y a actuellement pas de place. Pour la cage de handball, le collège exige qu'elle reste en place même si inutilisée. La communauté des communes nous a suggéré de nous équiper des bons outils (non fournis), de la retirer et de la remettre à chaque séance. Nous avons refusé cette alternative. Ces sujets sont en discussion. L'association a obtenu cette saison une armoire de stockage grillagée financée par la communauté des communes.

L'association compte à ce jour 75 adhérents dont 1 mineur. 29 femmes (38,7%) et 46 hommes (61,3%). La moyenne d'âge est de 42,5 ans. Le benjamin a 17 ans, le doyen 72. Les adhérents viennent à 74,7 % de la communauté des communes du Piémont Cévenol, dont 33,3 % de Quissac. Nous avons clôturé les inscriptions depuis janvier 2024 car la fréquentation était trop importante.

L'association a pu participer à la matinée des associations à Sauve et à Quissac, a poursuivi le développement de sa page Facebook et a créé son site internet. Elle a également pu renouveler la création de t-shirts sous la forme de polos. L'association s'est dotée d'une interface d'inscription en ligne et de paiement par carte bancaire. Elle a également créé des séances de soutien technique pour les adhérents qui le souhaite.

L'association a pu à nouveau obtenir le sponsoring de Allianz Quissac et de Daudet Electricité sur nos t-shirts. Nous avons aussi pu obtenir la confiance de la SARL Di Bernardo en tant que sponsors sur nos t-shirts. De nombreux lots ont aussi été fourni par les commerçants : Fleurs essentielles à Quissac, Thomas Franco Immobilier, Claire Clémenceau Réveil & Sens à Durfort, Les vigneron de Tornac, La déco d'Elise à Gailhan, Olivier Salin Massage Bien-être et le Restaurant Sous le Chêne. Nous les remercions.

L'association a organisé des apéritifs de bienvenue, 2 tournois internes en automne et au printemps (avec beaucoup de succès pour le second) ; un repas de Noël au Comptoir de Levesque à Sauve (nous remercions le patron pour sa gentillesse et sa générosité); l'assemblée générale et un repas de juin en cours d'organisation, qui se déroulera au même endroit que le précédent. Nous remercions d'ailleurs les propriétaires de ce terrain pour leur confiance.

Pour le second tournoi, l'association souhaitait adopter le format du tournoi d'automne (octobre rose) en partenariat avec l'association Nîmes Sport Santé à l'occasion de la journée internationale du sport mais n'a pas eu de réponse.

### Questions :

Pas de commentaires. *Les questions concernant le projet moral ont été reportées ci-après.*

**Vote rapport moral :** 39 votes POUR. 0 votes CONTRE. 0 ABSTENTION.

L'assemblée générale a adopté le rapport moral.

### - **Projet moral 2025/2026**

Le conseil d'administration est satisfait de la saison écoulée. Nous prévoyons de rééditer les événements sur l'exercice 2025/2026 : 2 tournois internes, un repas de Noël et un repas de juin, et la fourniture de t-shirts.

Nous souhaitons proposer plus de séances de soutien technique, sur des mercredis et des jeudis. Nous allons demander à la communauté des communes les mêmes créneaux de pratique mais avec 7 terrains le jeudi (sans escalade et sans tennis de table).

Nous souhaitons obtenir la confiance de plus de sponsors pour continuer notre dynamique.

Nous prévoyons d'organiser une campagne de pré-inscription pour les anciens adhérents, probablement une quinzaine de jours et avant les forums des associations. La mairie de Quissac nous informe ce jour que le forum des associations aura lieu le 7 septembre 2025.

#### Questions :

Est-ce que la compétition est un sujet d'actualité ? Oui mais nous nous renseignons sur la meilleure solution pour en faire. Actuellement, la fédération indique que tous les adhérents doivent avoir la licence si l'association est affiliée. Cette option n'est pas souhaitable car elle ferait augmenter la cotisation de 50 € minimum pour peu de personnes intéressées. Nous attendons des informations complémentaires.

Les adhérents nous demandent de relayer les tournois amicaux du secteur plus souvent et d'organiser des rencontres interclubs. Nous informons l'assemblée que les contacts avec des clubs du secteur sont restés infructueux depuis 2 ans.

Est-ce que nous envisageons de participer au challenge du Vidourle ? Peut-être dans 1 an car nous ambitionnons de créer une compétition équivalente pour la zone Cévennes-Piémont cévenol. Nous y réfléchissons.

**Vote projet moral :** 39 votes POUR. 0 votes CONTRE. 0 ABSTENTION.

L'assemblée générale a adopté le projet moral.

### - **Rapport financier 2024/2025**

Le solde de l'association est positif de 2878 € sur le compte courant et 241 € en espèces au 20/05/2025. Le solde représente un résultat supérieur de 3009 € par rapport au prévisionnel ci-annexé. Cet écart s'explique par un succès inattendu des adhésions, des sponsoring supplémentaires et certains événements non effectués. Il est notamment composé de 667 € de l'exercice précédent et de 1500 € de provision pour l'achat des poteaux.

Les recettes représentent principalement 4450 € en cotisations, 700 € en sponsoring et 190 € en inscriptions externes. L'association a également pu bénéficier de dons au moment de l'adhésion ou des inscriptions externes aux tournois. Nous remercions tous les donateurs. Certains adhérents ont bénéficié de la remise du club pour les salariés et associés des sponsors. Le total des recettes est de 5490 €.

Les dépenses représentent 3120 € principalement réparties en frais de tournois, t-shirts et matériel. Le poste le plus important étant les t-shirts pour un total de 1451 €.

Les achats de l'association sont principalement les t-shirts avec leur flocage chez AGR Diffusion Conqueyrac, les volants, les raquettes de prêt, des tables pliantes, des éco cups, l'intendance, les apéritifs et les frais de tournois (dont des lots).

L'association supporte des frais fixes à hauteur de 6,62 € par mois pour l'assurance (79,44 /an) et 5 € pour la banque (60 €/an).

Questions :

Pas de commentaires.

**Vote rapport financier :** 38 votes POUR. 0 votes CONTRE. 1 ABSTENTION.

L'assemblée générale a adopté le rapport financier.

#### - **Projet financier 2025/2026**

L'association est toujours en recherche de nouveaux sponsors.

L'association va prochainement recevoir une recette de 500 € provenant d'une subvention octroyée par la mairie de Quissac.

Les prochaines dépenses de l'association seront l'achat d'une oriflamme pour nos manifestations, les frais de la présente assemblée générale, le repas de juin, et les dernières cotisations de banque et d'assurance.

L'association prévoit l'achat de poteaux si nous obtenons une solution sécurisée de stockage. Probablement une première partie d'ici la fin de l'exercice et la seconde partie pendant l'exercice 2025/2026.

Nous prévoyons l'achat de volants neufs comme habituellement, mais aussi de nouveaux modèles de volants que nous devons tester. Il s'agit d'une alternative au plastique et à la plume, en fibre de carbone avec le toucher du volant plume. C'est un nouveau modèle sur le marché, difficile à obtenir pour l'instant.

Questions :

Est-il possible d'acheter des volants par le club ? Oui, à réfléchir mais ce n'est pas intéressant pour les volants plastiques actuels car nous n'avons pas de tarifs préférentiels. Peut-être ultérieurement avec des volants plumes ou carbone.

**Vote projet financier :** 37 votes POUR. 0 votes CONTRE. 2 ABSTENTION.

L'assemblée générale a adopté le projet financier.

#### - **Modification des statuts**

L'assemblée est invitée à se prononcer sur la modification des statuts concernant le changement de siège social du 87, Grand rue, 30260 VIC LE FESQ (domicile du président) au 1, Place Charles Mourier, 30260 QUISSAC (Mairie de Quissac). La Mairie de Quissac ayant donné son approbation officielle par écrit.

**Vote modification des statuts :** 38 votes POUR. 0 votes CONTRE. 1 ABSTENTION.

L'assemblée générale a adopté la modification du siège social.

- **Questions diverses**

L'assemblée évoque l'idée de contacter Objectif Gard afin de publier un article sur l'association. Le CA le prend en compte.

- **Election des membres du conseil d'administration**

Ariane Castanié, Matthieu Alberti-Cruz et Thomas Franco se présentent à leur réélection. Claire Clémenceau et Stéphane Lefebvre se présentent à leur élection. Le secrétaire distribue les bulletins de vote.

Résultat du scrutin :

Ariane Castanié : 38 votes POUR. 0 vote CONTRE. 1 ABSTENTION. Ariane Castanié est élue.

Matthieu Alberti-Cruz : 38 votes POUR. 0 vote CONTRE. 1 ABSTENTION. Matthieu Alberti-Cruz est élu.

Thomas Franco : 37 votes POUR. 1 vote CONTRE. 1 ABSTENTION. Thomas Franco est élu.

Claire Clémenceau : 38 votes POUR. 0 vote CONTRE. 1 ABSTENTION. Claire Clémenceau est élue.

Stéphane Lefebvre : 38 votes POUR. 0 vote CONTRE. 1 ABSTENTION. Stéphane Lefebvre est élu.

L'ordre du jour est purgé.

Le président clôt l'assemblée à 20h15.

FIN DU COMPTE RENDU

Signatures

Président



Secrétaire

